

sciences-master-ids @univ-amu.fr



Saint-Charles (Marseille)

PUBLIC VISÉ

Titulaires d'une Licence 3, ou d'une expérience professionnelle équivalente (VAE, VAP)

Admission possible sur dossier pour les titulaires d'un M1 ou M2.

PRÉ-REQUIS

Projet professionnel en adéquation avec les objectifs du master. L'examen des candidatures se fait sur dossier et la sélection a lieu après convocation à un entretien.

EN BREF



2 ans



Nombre de crédits : 120 ECTS



Droits d'inscription: 243€*



Lien avec la recherche



Stages & projets



Alternance



COMMENT CANDIDATER?

Code RNCP: 34132

M1 - Mon Master : titulaires d'un RAC+3

M2 - ecandidat : étudiants (hors procédure Études En France).

Pour les étudiants étrangers, se référer au site web de la Faculté des Sciences (inscription & tarifs différenciés).



*Tarif pour la formation initiale en 2023. Exonération pour les boursiers et étudiants en alternance.

MASTER

INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT **SOCIAL (IDS)**

Pour les métiers d'avenir, une formation à bac+5 où l'on s'engage pour accompagner l'autre

OBJECTIFS

Le master forme des cadres du secteur sanitaire et social, responsables d'établissement ou de service, experts en ingénierie sociale et empreints de valeurs humanistes, pour accompagner des personnes en situation de handicap, vieillissantes ou dépendantes dans le respect de leur autonomie et leur pleine participation à une société inclusive.

COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES

A l'issue de sa formation, l'étudiant aura acquis de solides compétences lui permettant de :

- diriger un établissement, un service ou piloter un dispositif d'accompagnement de la dépendance, en privilégiant le respect de l'individu et la prise en compte de son projet de vie.
- élaborer et mettre en œuvre des projets innovants et partagés entre les différents acteurs du secteur sanitaire et médico-social pour améliorer la qualité de vie et accompagner les personnes vieillissantes et, ou en situation de handicap,
- évaluer et agir sur la situation de dépendance liée à l'âge ou au handicap par la mobilisation des savoirs fondamentaux en neurosciences, sciences humaines et sociales, droit, économie et gestion,
- mettre en œuvre une démarche d'ingénierie sociale à partir de la définition d'une problématique issue de l'observation et de l'immersion au sein de structures d'accompagnement des personnes âgées, en situation de handicap et de dépendance.
- mobiliser les connaissances pluridisciplinaires acquises dans le cadre de la gestion des établissements ou services d'accompagnement des personnes vieillissantes et ou en situation de handicap pour favoriser leur autonomie et leur participation sociale.

LES SPÉCIFICITÉS DE LA FORMATION

La formation :

- permet une insertion rapide sur le marché du travail à un niveau BAC +5, référencée niveau 7 au Registre national des compétences professionnelles
- est délivrée par des enseignants-chercheurs du monde académique et des intervenants extérieurs issus de différents secteurs sanitaires et sociaux,
- fournit des connaissances multidisciplinaires sur la personne âgée et ou en situation de handicap dans les champs de la sociologie, la psychologie, les neurosciences, le droit, la gestion... Il s'intéresse en outre aux conséquences des atteintes cognitives génératrices de handicaps dits invisibles,
- adossée à des laboratoires de recherche reconnus dans les champs de la psychologie, des neurosciences et de la sociologie,
- a des liens forts avec le monde socio-économique,
- est tournée vers l'insertion professionnelle.



PARCOURS

• parcours handicap et dépendance : depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, les professionnels ont la mission d'accompagner les parcours de vie des personnes qui « subissent, dans leur environnement, des limitations d'activités et des restrictions de participation » du fait d'altérations motrices, sensorielles, cognitives, psychiques ou résultant d'un trouble de santé invalidant, et ce à tous les âges de la vie. La notion de projet de vie, au cœur de cette loi, renvoie aux attentes et aux aspirations de la personne, vise à évaluer ses besoins et détermine l'accompagnement à mettre en œuvre. Ainsi, le master IDS parcours handicap et dépendance forme des professionnels du champ du handicap et du vieillissement, capables d'élaborer et conduire des projets, de développer des outils et des pratiques répondant aux exigences de la loi, avec une approche globale, multidisciplinaire et humaniste.

• autre parcours : compétences complémentaires en informatique (CCI)

Le parcours CCI est un parcours commun à toutes les mentions de master (hors informatique). Il permet à des étudiants déjà titulaires d'un M2 d'acquérir une double compétence informatique.

Contact: sciences-master-cci@univ-amu.fr

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Associant chercheurs et professionnels du domaine, le master offre la possibilité d'une insertion sur le marché du travail à BAC+5.

- méthodes d'ingénierie sociale et pratiques en milieu professionnel
- connaissance des politiques publiques et des structures
- principes et pratiques de l'accompagnement des parcours de vie
- immersion et application en milieu professionnel
- projet et pilotage de structure
- droit des personnes et environnement inclusif
- management des structures et des dispositifs
- travail en équipe et animation
- stratégies de communication
- altérations sensorimotrices, cognitives et handicap altérations sensorimotrices, cognitives et vieillissement
 - réhabilitation sensorimotrice et cognitive

DÉBOUCHÉS ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Cette formation permet une insertion rapide sur le marché du travail (65 % dès l'obtention du diplôme et 100 % à 8 mois) à niveau bac +5, référencée niveau 7 au Registre National des Compétences Professionnelles (RNCP 34132 et code CPF 326166).

A l'issue de la formation, les jeunes diplômés peuvent prétendre aux métiers de :

- directeur de structure pour personnes âgées et ou en situation de handicap
- adjoint ou attaché de direction
- chargé de mission dans les maisons départementales du handicap
- coordonnateur de dispositifs spécialisés
- développeur-ingénieur social de projets innovants et inclusifs
- chargé de mission attaché aux actions en faveur des personnes âgées et ou en situation de handicap
- conseiller dans le champ de la participation et de l'inclusion sociale...

Secteurs d'activité :

Toute structure privée lucrative, associative ou publique inscrite dans les secteurs handicap et gérontologique assurant :

- des prestations auprès des personnes (ex : lieux d'hébergement, service d'aide à domicile),
- · l'accès au droit des personnes, l'évaluation de leur situation (ex : maison départementale des personnes handicapées),
- la fluidité de leur parcours (ex : réseaux sociaux et médico-sociaux, coordinations territoriales)
- la programmation de l'offre de services en direction de ces publics (ex : agence régionale de santé)
- la conduite des politique publiques (ex : conseils généraux)







